

Thierry GLENAT

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX  
COMPTES**

---

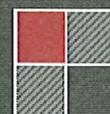
**ASSOCIATION  
ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**

**ESPACE PAUL JARGOT  
191 Rue François MITTERAND  
38920 CROLLES**

---

**Exercice social clos le 31 AOUT 2020**

**19 Avenue du Granier  
MINIPARC LES BEALIERES  
38240 MEYLAN**



## **SOMMAIRE**

---

I/ RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

II/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS

III/ ETATS FINANCIERS

**I/ RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

**ASSOCIATION ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS**  
**Espace Paul Jargot**  
**191 Rue François MITTERAND**  
**38920 CROLLES**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 Août 2020*

---

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire Aux Comptes de votre association je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

**Conventions autorisées au cours de l'exercice.**

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 (ou 117) du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, j'ai été informé d'aucune convention, approuvée au cours d'exercices antérieurs.

Fait à Meylan,  
Le 04 décembre 2020

Thierry GLENAT,  
Commissaire Aux Comptes



**II/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
*Exercice du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 Août 2020*

---

**1/ OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS, relatifs à l'exercice clos le 31 Août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle au résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS, à la fin de l'exercice.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**2/ INDEPENDANCE**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2019 au 31 Août 2020 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**3/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code du Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4/ VERIFICATION DU RAPPORT FINANCIER**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier.

#### **5/ RESPONSABILITE DE LA DIRECTION**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

#### **6/ RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Fait à Meylan,  
Le 04 décembre 2020

Thierry GLENAT  
Commissaire aux Comptes



### **III/ ETATS FINANCIERS**

---

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	900	70	830		830	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	56 006	52 128	3 878	6 895	3 017	43.76
	Autres immobilisations corporelles	14 468	11 448	3 021	4 711	1 690	35.88
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières				160	160	100.00	
<b>Total I</b>	71 375	63 646	7 729	11 766	4 037	34.31	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés				737	737	100.00
	Autres créances	44 079		44 079	44 473	394	0.89
Valeurs mobilières de placement	25 152		25 152	25 000	152	0.61	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	67 316		67 316	111 955	44 639	39.87	
Charges constatées d'avance (3)	1 145		1 145	897	248	27.65	
<b>Total III</b>	137 692		137 692	183 062	45 371	24.78	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	209 066	63 646	145 420	194 828	49 408	25.36	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2020 12		Exercice N-1 31/08/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	43 706	43 706				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	40 000	40 000				
	Report à nouveau	13 014	13 861	26 875	193.89		
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	9 579	26 875	36 453	135.64		
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>		80 271	70 693	9 579	13.55		
	<b>Total II</b>			3 048	6 197	3 149	50.81
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	29 513	20 000	9 513	47.56		
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>		29 513	20 000	9 513	47.56		
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	180		180			
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 782	7 236	1 454	20.10		
	Dettes fiscales et sociales	22 126	86 055	63 929	74.29		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			315	315	100.00	
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	4 500	4 333	167	3.85		
	<b>Total IV</b>	32 588	97 939	65 351	66.73		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	145 420	194 828	49 408	25.36		

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

28 088      93 606  
180

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	205		212		7	3.30
Production vendue de Biens et Services	258 412		280 145		21 732	7.76
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	220 833		215 500		5 333	2.47
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	14 095		12 390		1 706	13.77
Collectes						
Cotisations	13 413		12 724		689	5.41
Autres produits	1		3		2	66.67
<b>Total I</b>	<b>506 960</b>		<b>520 974</b>		<b>14 014</b>	<b>2.69</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	9 252		25 095		15 843	63.13
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	37 967		34 825		3 143	9.02
Impôts, taxes et versements assimilés	10 164		10 215		51	0.50
Salaires et traitements	326 294		358 376		32 082	8.95
Charges sociales	98 732		112 649		13 918	12.36
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 777		5 978		1 201	20.09
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	1 540		1 399		141	10.11
<b>Total II</b>	<b>488 726</b>		<b>548 537</b>		<b>59 810</b>	<b>10.90</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>18 234</b>		<b>27 563</b>		<b>45 797</b>	<b>166.15</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	650		1 026		376	36.65
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>	650		1 026		376	36.65
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	650		1 026		376	36.65
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	18 884		26 537		45 421	171.16
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	208				208	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>	208				208	
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			338		338	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>			338		338	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	208		338		546	161.51
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	507 818		522 000		14 182	2.72
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	488 726		548 875		60 148	10.96
<b>Solde intermédiaire</b>	19 092		26 875		45 966	171.04
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	20 000		20 000			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	29 513		20 000		9 513	47.56
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>	9 579		26 875		36 453	135.64

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 145 420.15 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 506 960.14 Euros et dégageant un excédent de 9 578.86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020. Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels, arrêtés lors de la séance du conseil d'administration tenue en visio-conférence en date du 4 novembre 2020.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1 - L'association comptabilise les subventions attribuées conformément à l'avis de la commission des études juridiques et de la commission des études comptables de la Cncc (EJ 2012-50 et EC 2012-58).

1.1 S'agissant du Conseil départemental, compte tenu d'une part de la date d'attribution s'étant par le passé située après la date de clôture et d'autre part de la date de versement effectif de la subvention d'exploitation postérieure au 31 août 2020, l'association enregistre en "Fonds dédiés" à la clôture de l'exercice la partie de ressources qui n'a pas pu être utilisée conformément à son objet.

Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice: 20.000 euros (subvention d'exploitation 2019).

Fonds dédiés à la clôture de l'exercice: 23.500 euros (subvention d'exploitation 2020).

1.2 S'agissant de la commune de Crolles et en conséquence de Covid-19, il en est de même pour ce qui concerne l'enveloppe de Médiation pour un montant de 1.100 euros d'une part et l'enveloppe Ecoles et Musique pour un montant de 4.913 euros d'autre part.

Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice: Néant.

Fonds dédiés à la clôture de l'exercice: 6.013 euros.

L'utilisation des fonds dédiés est constatée au cours de l'exercice suivant.

2 - Opérations "Réseau des Ecoles": Attribution par le Conseil Départemental d'une subvention globale de 10.000 euros au titre de projet d'une durée de trois ans, l'association EMC chef de file. A la clôture, utilisation de 70% de la subvention enregistrée au compte de liaison.

3 - Covid 19: Les comptes de l'association au 31 août 2020 sont impactés:

- négativement d'un montant de l'ordre de 12.000 euros (mesures de protections, pertes de ressources en suite d'annulation d'évènements - concerts, animations, colonie musicale -).

- positivement de l'économie salariale d'un montant de l'ordre de 32.000 euros (heures supplémentaires, ...)

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

1 - Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/08/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus, concernant notamment les subventions et frais d'inscriptions ainsi que la valeur comptable des actifs et des passifs.

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 2 juillet 2020, la réduction sur la réinscription 2020-2021 des enfants déjà inscrits impactera négativement les

## **ANNEXE**

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

comptes du prochain exercice d'un montant estimé à ce jour de 3.000 euros.

2 - Règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018: L'objectif de normalisation du droit comptable français conduit à la généralisation de l'application du Plan Comptable Général (PCG). Ainsi, à compter de l'exercice ouvert à partir du 1er septembre 2020 et en l'absence de disposition spécifique prévue dans le règlement ANC n°2018-06, les règles du PCG s'appliqueront dans l'association EMC.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			900
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 852		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	14 468		
TOTAL	71 320		
Prêts, autres immobilisations financières	160		
TOTAL	160		
TOTAL GENERAL	71 480		900

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			900	900
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		846	56 006	56 006
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			14 468	14 468
TOTAL		846	70 475	70 475
Prêts, autres immobilisations financières		160		
TOTAL		160		
TOTAL GENERAL		1 006	71 375	71 375

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		70		70
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 956	3 017	846	52 128
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 758	1 690		11 448
TOTAL	59 714	4 707	846	63 576
TOTAL GENERAL	59 714	4 777	846	63 646

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	70				
TOTAL					
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 017				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 690				
TOTAL	4 707				
TOTAL GENERAL	4 777				

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	151	151	
Débiteurs divers	43 928	43 928	
Charges constatées d'avance	1 145	1 145	
<b>TOTAL</b>	<b>45 224</b>	<b>45 224</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	180	180		
Emprunts et dettes financières divers	3 048	3 048		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 782	5 782		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 726	19 726		
Autres impôts taxes et assimilés	2 400	2 400		
Produits constatés d'avance	4 500	4 500		
<b>TOTAL</b>	<b>35 636</b>	<b>35 636</b>		

### Evaluation des amortissements

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	10 ans,
Instruments de musique	Linéaire	3 à 7 ans,
Materiel Informatique	Linéaire	4 ans.
Gilets harmonie	Linéaire	10 ans.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	43 551
<b>Total</b>	<b>43 551</b>

Autres Créances: Dont subventions 43.400 euros.

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 872
Dettes fiscales et sociales	3 158
<b>Total</b>	<b>8 030</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		1 145
Total		1 145
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		4 500
Total		4 500

Produits d'exploitation: Subventions 4.500 euros

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Employés	12
Total	12

Total exprimé en équivalent temps plein, arrondis à l'unité inférieure.

#### Valorisation des contributions volontaires

1 - Information Ville de Crolles - Montant de l'aide en nature que représente l'utilisation par l'association des infrastructures, du matériel et du personnel de la commune:

Au titre de la "saison" 2019/2020: 14.671 euros (25.061 euros l'exercice précédent), décomposé comme suit:

- . Infrastructures utilisées (Espace Paul Jargot): 14.379 euros
- . Matériels: 140 euros
- . Déplacement: 122 euros
- . Personnel: 30 euros.

Le montant de l'aide en nature est calculé en fonction du coût de fonctionnement, ajusté chaque année, des locaux utilisés par l'association, du matériel prêté dans l'année et du personnel mis à disposition. Ces montants, non traduits dans les comptes de l'association, sont communiqués à titre d'information dans la présente annexe.

2 - Suivant certificat de mise à disposition du 15 décembre 2005, la ville de Crolles a acquis entre les années 1990 et 2003 pour un montant total de 34.480 euros divers instruments de musique stockés de façon permanente à l'Espace Paul Jargot et qu'elle met à la disposition de l'association pour son activité.

## ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Crédit bail

1 - Contrat de location Longue durée Grenke - Copieur - , 22 loyers trimestriels à compter de juillet 2015. Loyer porté à 664,70 euros ttc par trimestre à compter du 1er juillet 2020. Montant des loyers ttc restant dûs à la clôture, soit 2 trimestres: 1.329 euros.

2 - Juin 2020: Souscription d'un nouvel engagement de location, le précédent contrat arrivant à terme. Durée 66 mois. Montant à l'origine de l'engagement total ttc: 15.500 euros.

#### Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de l'exercice. Montant estimatif des engagements à ce titre pour personnel en activité, à la clôture, charges sociales incluses et pour un départ prévisionnel à 67 ans: 63.000 euros.

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Transferts de charges

Nature	Montant
Remboursements formations, Ijss	13 055
Charges liées au projet "Réseau Ecoles"	1 040
Total	14 095